

Essai de synthèse des conférences sur le thème "Archives et identités communales"

Autor(en): **Luquet, Jean / Coutaz, Gilbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Arbido**

Band (Jahr): **19 (2004)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-768821>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.


Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.


Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Essai de synthèse des conférences sur le thème «Archives et identités communales»



■ **Jean Luquet**
Directeur des Archives départementales de Savoie



■ **Gilbert Coutaz**
Directeur des Archives cantonales vaudoises

Aborder le thème des Archives et identités communales, c'est rechercher ce que reflètent les documents d'archives selon les moments et les aires géographiques, c'est examiner la combinaison des termes «archives», «identité» et «communes», sans que ceux-ci se combinent nécessairement simultanément et de manière neutre, voire pacifique. On peut parler selon les cas de continuité ou de rupture. Dans la composition des territoires et des régions, en quoi la commune joue-t-elle un rôle identitaire, génère-t-elle des documents qui collent à des espaces précis et parfaitement identifiables? En quoi les transformations politiques, le bouleversement des pouvoirs et des autorités trouvent des échos dans les archives, leur organisation générale, leur interprétation? Selon les besoins identitaires, le recours aux documents d'archives ou leur rejet peuvent s'avérer essentiels, la présence d'archives ou leur absence, volontaire ou involontaire, reflétant des volontés de réécrire l'histoire, de l'occulter ou de la magnifier: une lecture après-coup du passé peut conduire à séquestrer les archives et les faire disparaître au besoin, car elles ne vont plus avec les attentes du moment ou celles des autorités. Les documents peuvent être ainsi des otages d'une lecture réductrice et fautive. En fonction des mutations politiques, la commune peut avoir plusieurs identités qui se succèdent et que les inventaires d'archives relayent de manière plus ou moins explicite.

Les diverses conférences traduisent à

leur façon des situations particulières, de nombreuses originales, sans qu'il soit possible de trouver des spécificités propres aux pays dans lesquels les exemples s'inscrivent, alors que ceux-ci connaissent aujourd'hui des réalités communales très différentes qui relèvent de la tradition politique des Etats concernés.

Les deux premières conférences prennent de la hauteur par rapport à la thématique pour livrer des messages généraux, les autres apportent des enseignements localisés et datés.

Marco Carassi et *Diego Robotti* estiment la tendance à réinterpréter la mémoire des communautés intégrées à l'Etat pour antidater le sentiment d'appartenance. L'identité est alors artificiellement présentée comme un bloc de valeurs intangibles. En réalité, il y a plutôt stratification des identités locales qui coexistent et sont toujours en évolution. Il peut donc y avoir aussi une manière ouverte de présenter les choses, où la pluralité des identités aide à se comprendre. La tendance naturelle à rattacher au passé les prémices d'un changement envisagé conduit alors à revaloriser le rôle des archives. On y puise de quoi soutenir son projet, en s'exposant cependant à la tentation de manipuler les sources. Deux événements archivistiques sont très caractéristiques: l'autodafé des archives féodales à Turin lors de l'instauration du régime républicain, qui s'est limité à quelques documents alors que l'essentiel était soigneusement conservé, ou encore la constitution d'un musée d'archives à Turin, lors du transfert de la capitale en 1873.

Rodolfo Huber explique la variété et l'hétérogénéité des structures et des cultures administratives au sein de la Confédération helvétique. Les questions d'identité et de culture prédominent pour définir une politique archivistique: la difficulté à établir un vocabulaire archivistique unique en témoigne. Les Archives cantonales ont cependant en Suisse un rôle important d'aide, de conseil et de sensibilisation. La base de données sur les projets en cours dans les communes en est une bonne illustration. Mais, conséquence inattendue des efforts d'échanges professionnels, on ob-

serve une tendance accrue à la standardisation des interventions et des pratiques.

Fausta Baudin fait le récit exemplaire des deux communautés de Champorcher et Pontboset, qu'une même allégeance seigneuriale a réunies, mais que la réalité géographique et les difficultés de communication vont progressivement séparer, en un siècle et demi de relations mauvaises. En 1625, deux paroisses sont créées, en 1730, deux cadastres sont établis, mais il n'y a toujours qu'un syndic. C'est finalement la structure administrative contemporaine, qui, désireuse de réguler les conflits, permet ici de constater les identités différentes et d'achever la séparation.

Robert Pictet place l'inventaire d'archives au centre de la problématique. Il souligne son rôle traditionnel dans la protection des droits des communautés. La rédaction des premiers inventaires se situe aux origines de l'organisation communale, plutôt qu'à l'origine des premiers témoignages documentaires. Jusqu'au XIX^e siècle, elle a une vocation utilitaire et poursuit la défense des droits. Il n'est pas étonnant que le territoire du Pays de Vaud ne soit pas couvert par des inventaires, dans la mesure où le phénomène communal n'explique que partiellement l'organisation de ce territoire. Ce sont les sociétés d'histoire entre la fin des années 1830 et 1903 qui vont initier et soutenir le mouvement des inventaires historiques. Grâce à ces travaux s'établit le lien entre histoire, identité communale et inventaire. L'inventaire d'archives devient ainsi un produit culturel. La base de données réalisée à partir des notices descriptives des inventaires communaux vaudois avant 1961 est à cet égard un résultat exemplaire.

François Burgy explique les difficultés de l'affirmation d'une identité communale autonome sur un territoire où prédomine une autre identité légitime, le canton. L'installation des archives au siège même du pouvoir municipal est symbolique. La politique active de collecte est également un élément fondamental d'une politique qui vise à constituer une mémoire. La publication des instruments de recherche et de guides pour faire connaître les res-

sources permet d'affirmer l'existence de la commune aux yeux des habitants comme en direction de l'extérieur: les archives contribuent à une image de marque qui se superpose à l'identité.

Sylvie Clair donne une autre illustration de la place de l'archiviste dans la cité. Elle souligne la particularité de la ville de Marseille, cité ancienne tournée vers la mer et le commerce. Les Archives sont ici situées au cœur d'un grand projet urbain: elles bénéficient d'un bâtiment entièrement réhabilité, proche d'autres grands projets culturels. Mais les traces de son origine, une manufacture de tabac dans un quartier populaire et défavorisé, sont assumées et revendiquées. Elles sont le symbole

d'une administration municipale qui tient à affirmer son existence ancienne et son autonomie d'action actuelle. La double dimension architecturale et politique du projet est déterminante. Elle explique la place considérable prise par le Service des archives dans la présentation de la Ville de Marseille.

Lauretta Operti démontre à son tour que les décisions politiques d'organisation ont malgré tout un impact limité face aux traditions technocratiques, au delà des changements institutionnels, même avec un régime aussi directif que le régime fasciste. Ainsi, malgré la volonté de ramener à Turin une partie des archives administratives pour les besoins du pouvoir central,


au risque de les morceler, les fonds des différentes administrations fusionnées sont tout de même restés bien identifiés. De plus, les archivistes eux-mêmes n'ont pas perdu leur poste et ont pu continuer leurs travaux.

Archives et identités communales sont deux termes solidaires d'une réalité, certes historique et changeante, mais qui tend à démontrer que l'intervention de l'Etat sur l'identité locale est finalement légère. Les décisions techniques des archivistes ont en réalité un impact supérieur. Le défi pour les archivistes contemporains est de lire les différentes strates dans les fonds d'archives et sans doute aussi d'en expliquer la complexité aux citoyens et aux chercheurs. ■


IV^e Colloque des archivistes de l'Arc alpin occidental

Thème des collaborations transfrontalières: introduction à la table ronde

Exemple d'une coopération transfrontalière: le projet Interreg. «Une civilisation sans frontières» Savoie-Piémont-Aoste du XVI^e au XVIII^e siècle



■ **Jean Luquet**
Directeur des Archives départementales de Savoie



■ **Corinne Townley**
Chargée de mission aux Archives départementales de Savoie

rinne Townley s'exprimera sur le contenu scientifique, mais comme nous le savons, l'archivistique est aussi une pratique administrative et, dans ce projet, elle présente quelque intérêt.

La liste des partenaires en elle-même est inédite. A l'origine de la proposition sont en effet associées les Archives départementales de Haute-Savoie et les Archives départementales de Savoie, qui coopèrent directement entre elles au titre de l'Assemblée des Pays de Savoie. Plusieurs programmes de travail en cours avaient à l'évidence une portée au-delà de nos frontières administratives: d'abord l'inventaire des procédures du Sénat de Savoie, particulièrement celles du XVIII^e siècle, entre 35 et 45 000 dossiers complets et presque totalement inexplorés. Il suffit de constater ici qu'une proportion importante concerne la Vallée d'Aoste, le Piémont et Genève. Autre pro-

gramme, l'intégration des relevés cadastraux de 1730 (les registres annexes des célèbres mappes) dans un système d'information géographique destiné à compléter la consultation des mappes numérisées: dans la mesure où une proportion importante des procédures du Sénat concerne les propriétés des communautés, nous aurons une synthèse sans équivalent sur le régime des propriétés foncières dont on ne soulignera jamais assez le caractère vital pour les sociétés de l'Ancien régime. Et enfin le site www.sabaudia.org constitue l'outil de diffusion Internet.

Les Archives historiques de la Vallée d'Aoste sont elles-mêmes engagées dans un vaste projet autour des archives paroissiales: l'idée d'exploiter concurremment la masse d'information procurée par les juridictions secondaires de l'Ancien régime s'imposait. Nous aurons ainsi en quelque

Le projet déposé auprès du Comité Interreg, à la fin du mois de février 2004, est une opération de coopération d'une ampleur sans précédent entre les services d'archives de plusieurs collectivités. Co-